

AU VOLEUR

Article paru dans la revue Apertura n°19, Avril 2001

“ Non, je ne l’ai pas volé, j’allai lui rendre ” ; “C’était juste un emprunt ” ; “ Je l’ai trouvé par terre ”;

Ce sont autant d’alibis et de prétextes élaborés plus ou moins efficacement lorsque l’enfant est pris en faute par un adulte. L’objet qu’il tient dans la main n’est peut être pas à lui, mais ce n’est pas du vol non plus, selon lui.

Que faire ? Qui croire ? Faut-il jouer à la police et le suspecter ? Quelle confiance accorder à ses dires ? Faut-il punir ? Et si ce n’était pas la première fois...

Le vol est la conduite délinquante la plus fréquente de l’enfant puisqu’elle représente 70 % environ des “délits” de mineurs. On l’observe plus souvent chez les garçons que chez les filles, la fréquence augmentant également avec l’âge.

Toutefois on ne peut parler de vol avant que l’enfant ait acquis la notion de propriété (c’est à moi / ce n’est pas à moi) ainsi que le concept moral de “bien” et de “mal”. Ce n’est donc qu’à partir de 6-7 ans que la conduite de vol peut-être appelée ainsi par l’adulte mais également par l’enfant : “prendre à” ou “voler” doit avoir un sens pour l’enfant.

La nature du vol varie également en fonction de l’âge.

Le petit enfant dérobera des friandises à la maison (celles que maman n’a pas voulu lui donner) ou quelques pièces de monnaie. Le petit écolier prendra les affaires de ses camarades (à l’école, aux vestiaires, dans la rue). Au moment de l’adolescence, les vols sont caractérisés et répétés et, souvent en bande (dans la rue, les étalages de supermarchés, disques, vêtements, livres...).

ATTENTION : il n’y a pas d’enchaînement inéluctable et l’enfant qui vole de façon accidentelle étant jeune, ne deviendra pas nécessairement un voleur.

Les objets volés durant la petite enfance sont anodins et significatifs de la demande de l’enfant : bonbons, nourriture, petits objets tant convoités chez son petit copain, quelques pièces de monnaie pour être grand comme son frère qui, lui a déjà de l’argent de poche...Le malaise et le sentiment de faute existent très rarement chez l’enfant jeune. Il s’approprie l’objet tant désiré sans aucune culpabilité. C’est la réaction des parents qui va donner un sens à sa conduite : comprendre que l’autre est “privé de” et que lui “a pris”. Il convient d’éviter de parler de “vol” ou de “voleur”, de dédramatiser sa conduite et d’expliquer les règles élémentaires de vie en société, de respect des autres et des affaires des autres. Et surtout replacer le “vol” dans son contexte (jalousie par rapport à un grand frère, envie de sucré, réaction à une punition).

Pour les enfants plus âgés, le vol prend une autre signification.

Sophie (9 1/2 ans),actuellement en consultation, entasse "ses" objets volés qui ne sont pas utilisés . A sa maman qui fouille son cartable, elle répond qu'elle les a trouvés par terre à l'arrêt du bus. Ses délits ne s'accompagnent d'aucune culpabilité, ni d'aucune tension lors de son geste. Elle est quand même très malheureuse lorsque sa maman la punit car elle sent qu'elle lui fait "du mal" et qu'elle trompe sa confiance. Dans le cas de Sophie, son geste est vécue comme une juste revendication : elle vole celles et ceux qu'elle n'aime pas ou qui ont été "méchants" avec elle (adultes en particulier). Sophie ne se situe pas par rapport a de véritables comportements ou sentiments : il y a chez elle une confusion des espaces de chacun et donc de leur délimitation. Le plaisir n'est pris que sur le territoire de l'autre mais en vu d'une vengeance ou d'une revanche. Les parents sont obligés de punir pour indiquer les limites à l'enfant. Mais le travail psychologique consiste à réfléchir avec Sophie à ce que signifie "être méchant" pour elle afin d'arriver à vivre en meilleure harmonie avec les autres.

Dans d'autres cas, l'objet peut être abandonné de manière relativement visible, comme si l'enfant cherchait à être découvert. Dans d'autres cas encore, l'objet peut être cassé ou détruit; parfois, il peut même être donné et distribué aux autres : ce sont ce que l'on appelle des vols "généreux" (nourriture, livres, argent ...).

Que faire ? Punir ?

D'un côté, une rigueur plutôt excessive donne à une conduite plutôt banale comme nous l'avons vu, une signification très pathologique : l'enfant est un "voleur" et de ce fait va devenir un suspect permanent. Mais la surveillance, légitime certes, doit rester extrêmement discrète au risque de voir l'enfant s'enfermer dans des vols répétitifs.

A l'inverse, les parents trop tolérants à l'égard des conduites de leur enfant permet à celui-ci de se sentir excusé, autorisé même pouvant entraîner une conduite anti-sociale marquée.

Il s'agit donc de limiter l'enfant en essayant de se situer entre une réaction de trop grande complaisance et une réaction punitive extrême; expliquer la loi sociale et aider l'enfant à l'intérioriser; et surtout, comme pour les enfants plus jeunes, replacer les conduites de vol dans leur contexte, éventuellement avec l'aide d'un thérapeute, afin de les stopper le plus rapidement possible.

A l'adolescence, la conduite de vol prend une signification antisociale : le vol devient un rite d'initiation au groupe et s'inscrit alors dans une conduite plus organisée et en bande.

Les filles sont largement représentées dans les vols dans les grandes surfaces, contrairement aux autres vols où dominent les garçons (argent, voitures, vélos/mobylettes, téléphones portables, portefeuilles). Les jeunes filles dérobent disques, vêtements, maquillages, friandises, apéritifs et autres denrées alimentaires. Les objets ne sont bien sur jamais rendus et sont consommés le plus souvent en commun.

A cet âge, c'est le principe de plaisir qui prime. Le jeune est taraudé d'envies et de besoins matériels et, ce n'est guère facile de résister, quelque soit son budget. Se mettre en faute vis à vis de la loi, peut également permettre à l'adolescent de se

sentir plus "grand" en provoquant les adultes et faire preuve de "courage" au regard de ses camarades.

Dans les vols en groupe, les bénéfices matériels et financiers sont directement recherchés. La culpabilité est souvent totalement déniée, projetée sur l'extérieur avec parfois même la complaisance des mass média : "c'est la faute de la société".

Le vol individuel concerne essentiellement le vol d'argent dans le porte-monnaie des parents. Acte de provocation ? Besoin d'échanges véritables avec ses parents ? Plaisir dérobé d'attaquer le territoire des parents (ceux-ci détiennent ce qui est enviable et seul le vol permet d'y accéder) ? Ou besoin de plus d'argent que ce qu'il n'a déjà ? Pour en faire quoi (cigarettes, drogue, raquet, petit(e) ami(e))?

(Dans des cas extrêmement rares, on peut trouver le vol d'un objet fétiche : la jouissance ne peut être obtenue que par certains objets spécifiques et précis tels que la lingerie féminine par exemple. La culpabilité ou la honte n'accompagnent pas nécessairement le passage à l'acte, mais lui succèdent.).

Le vol traduit la difficulté pour l'adolescent de se situer dans son espace personnel : il confond son espace et le sien. Voler est toujours une façon de dire quelque chose : il n'est pas heureux, ne se sent pas compris, voudrait plus d'argent de poche, voudrait changer de vie, changer de parents. Il n'est pas nécessaire de dramatiser; d'autant plus que dans 65 % des cas, la conduite de vol restera isolée. Dans les cas de récidive, il convient de cerner ce que le jeune veut dire : provocation, besoin de grandir et "d'être capable de.." dans les cas de vol en bande; besoins matériels spécifiques; ou alors, dans les cas de vol individuel : revendication d'une affection ou d'une autorité parentale plus soutenue ? Le vol s'accompagne alors fréquemment d'un sentiment de culpabilité.

ON VOIT DONC QUE LE VOL SATISFAIT LE MANQUE (OU LE BESOIN) AFFECTIF ET / OU LE BESOIN DE PUNITION.

Il s'agit ,comme pour les plus jeunes, d'être présents en tant que parents et d'aider l'enfant en lui proposant un espace de paroles a fin de comprendre pourquoi il a agit ainsi. Les parents peuvent être amenés à entendre ce que le jeune a voulu dire à travers le vol. Discuter, comprendre, prendre conscience; bref, grandir, mûrir, se responsabiliser, se remettre en cause tant pour le jeune que pour ses parents, tel est le travail indispensable pour éviter d'entrer de plein pied dans la récidive et la délinquance.